

# Climat : un optimisme à modérer ?

**La Commune de Durbuy a rempli 74 % de son objectif de diminution des émissions de CO<sub>2</sub>.**  
Des efforts restent toutefois à mener dans certains domaines.

● Sandrine TECHY

*l'énergie.* »

**74 % de l'objectif atteint**

Le 29 mars 2017, la Ville de Durbuy signait la Convention des maires pour le climat et l'énergie. Lancée en 2008, cette initiative européenne vise à lutter contre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030.

Dans ce contexte, Durbuy fait partie des 43 communes luxembourgeoises qui se sont engagées. « Cela doit devenir un réservoir de bonnes pratiques et d'échanges entre les communes », explique Daniel Conrotte de la Cellule de Développement Durable de la Province du Luxembourg. *L'esprit de la Convention, c'est de mobiliser tous les acteurs du territoire pour induire d'autres façons de produire et de consommer*

Le plan d'actions développé par la Commune de Durbuy a pour objectif une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 23 008 Tonnes (46 %) par rapport à l'année 2006. « À ce jour, la Commune de Durbuy a déjà réalisé ou programmé 74,1 % de l'objectif. C'est un chiffre très encourageant », affirme Daniel Conrotte.

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments était l'une des priorités des services communaux. Et de ce fait, le logement a été le secteur qui a le plus contribué (69 %) à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> depuis 2007. Une plus grande implication est attendue de la part du secteur tertiaire et des transports.

« Il est préférable d'investir

dans la protection de l'environnement plutôt que d'aller vers la décroissance, explique Philippe Bontemps, le bourgmestre. Il faut une croissance, mais autrement. »

## Inclure le citoyen

Depuis quelques mois, des citoyens durbuyens interpellent le pouvoir communal en insistant sur le rôle très important qu'il joue pour limiter le changement climatique. Ils dénonçaient également le manque d'informations au niveau du contenu de la Convention des maires qui n'apparaissait

pas sur le site communal. Éric Jurdant, conseiller communal (Écolo) a également déploré l'absence de participation citoyenne au sein du comité de pilotage du plan d'actions. « Je souhaite que la société civile soit présente. Inclure le citoyen dans le comité, c'est aussi le crédibiliser dans ses démarches aux yeux de la population », explique-t-il.

## « C'est trop peu et trop tard »

Marc Blasband, citoyen durbuyen, s'inquiète pour le réchauffement climatique. Durant le conseil, il a interpellé les élus

en déplorant l'absence de résultats chiffrés des mesures prises.

« On nous dit que les choses sont roses alors qu'on a eu des records de chaleur et de sécheresse, s'est-il exprimé. Tout ce que vous faites est fait trop tard. Il faudrait installer des compteurs de CO<sub>2</sub> à divers endroits de la commune. »

Le mayor de Durbuy a tenu à faire un rappel : « Beaucoup de mesures concernant l'environnement ont déjà été prises mais je ne vais pas les citer à nouveau, a-t-il répondu. Je suis également très inquiet et je partage vos préoccupations ». ■

## VITE DIT

### Déclaration de politique générale de logement

La minorité a déploré le manque de vision à long terme de la déclaration. Selon Laurence Le Bussy, conseillère communale (Commipassion), le contenu ne comporte aucun projet concret ni aucune initiative. « Le plan stratégique doit prévoir des choses comme la nécessité de créer de nouveaux logements plus près des centres-villes, a ajouté Éric Jurdant (Écolo). Or, on ne ressent pas une volonté d'aller dans une économie des déplacements. »

### De nouveaux défibrillateurs

Le collège souhaite mettre en place davantage de

défibrillateurs en les rendant facilement accessibles par la population. La minorité a mis l'accent sur le fait qu'il faut informer la population de la position de ce nouveau matériel pour que celui-ci soit utile.

### L'École des devoirs restructurée

L'École des devoirs (rue Basse Cour à Barvaux) organisée par l'ASBL « Excepté Jeunes » a été réorganisée. « On voulait que ça soit un peu comme une deuxième maison, un cocon. On prend la collation à 16 h, et il y a aussi des ateliers », explique Laurence Jamagne, échevine de l'Enfance. Le nombre d'enfants a également augmenté en passant de 10 à 24.



**BASTOGNE ACADEMIE COMMUNALE**

**COURS ET HORAIRES SPECIFIQUES POUR ADULTES**

Académie fondée en 1926, reconnue et subventionnée par la FWB

**> Musique**

**Cours collectifs :**  
Eveil musical (à partir de 4 ans), formation musicale, chant d'ensemble, histoire de la musique, musique de chambre, ensembles instrumentaux, harmonie, orchestre à cordes

**Cours de chant**

**Cours d'instruments :**  
Accordéon, clarinette, cuivres, flûte traversière, guitare, orgue, piano, percussions, saxophone, violon et violoncelle.

**> Théâtre dès 8 ans**  
Formation pluridisciplinaire, diction, déclamation, art dramatique

**> Danse dès 5 ans**  
Danse classique, expression chorégraphique





**INSCRIPTIONS**  
au secrétariat de l'académie du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h  
Dès le 21 août jusqu'au 30 septembre  
(Voir dossier sur le site internet)

**Droits d'inscription pour l'ensemble des cours:**  
de 4 à 11 ans : 50€ / de 12 à 17 ans : 75€ / Adultes : 188€  
**GRATUIT** sous certaines conditions

**Plus d'infos sur notre site internet**  
[HTTPS://ACADEMIE.BASTOGNE.BE/](https://academie.bastogne.be/)

Rue des Remparts, 45 (entrée à droite vers la cour) - 6600 BASTOGNE  
061/21.25.01 - academie@bastogne.be

